

Groupe 100% belge,
producteur et fournisseur
d'électricité verte

Des communes comme
actionnaires et participation
par des riverains

Cœuvrer ensemble en
faveur de la durabilité et
de l'appui sociétal

Aspiravi.

2020



2021

Contenu

Pionnier et chef de file

7

Ambition et prévisions

15

Ancrage et participation

25

Administration et chiffres

33

Avant-propos

Cher lecteur,

Notre nouvelle brochure vous donne, comme chaque année, un aperçu de notre fonctionnement et de notre approche. Elle est l'occasion de vous fournir des informations sur la participation des riverains et sur la livraison d'énergie verte aux communes et coopérants. Vous pouvez ainsi avoir une vue d'ensemble de nos chiffres financiers et de nos activités, de ce que nous avons réalisé l'année dernière et de ce que nous sommes actuellement en train de construire.

Il est impossible de faire l'impasse sur ce qui a marqué cette 'étrange' année 2020. En effet, nous avons été confrontés à une pandémie qui a touché tous les citoyens, tous les pays, tous les continents. L'année 2020 et l'année en cours nous enseignent que le monde hautement globalisé dans lequel nous vivons depuis plusieurs décennies n'était pas préparé à une pandémie d'une telle ampleur et aux graves conséquences qu'elle entraîne dans tant de domaines.

Il faut toutefois reconnaître que l'impact de la COVID-19 au sein du groupe Aspiravi est resté limité. En tant que directeur et en tant que concitoyen, j'en suis très heureux. Dans l'environnement immédiat du groupe Aspiravi et de ses employés, nous n'avons pas été confrontés à des décès ou à des maladies graves résultant du coronavirus. Nous avons pu poursuivre nos activités grâce à des ajustements, aucun de nos collaborateurs ne s'est retrouvé au chômage technique et nous pouvons, aujourd'hui, présenter des résultats solides pour 2020. Au regard des conséquences sociales et économiques de la pandémie, mais aussi en termes de santé et de bien-être, nous pouvons considérer que la situation de notre entreprise est exceptionnelle et que nous sommes des privilégiés.

Bien sûr, la pandémie a exigé une flexibilité soudaine et totale de la part de tout le personnel. Le télétravail est devenu la norme depuis plus de 14 mois. En tant qu'entreprise, nous respectons scrupuleusement la règle en la matière afin d'assumer notre responsabilité sociale, de contribuer au maximum à la prévention de la propagation du virus, à la protection de la santé de nos employés et de leurs familles, mais aussi de nos concitoyens.

Le groupe Aspiravi prend également ses responsabilités en termes d'écologie. En effet, depuis près de 20 ans, nous contribuons activement à une société plus durable grâce à toutes nos réalisations. Pour nous, la Responsabilité Sociale

des Entreprises (RSE) signifie que, lors de la mise en œuvre de nos projets d'énergie renouvelable, nous ne tenons pas seulement compte de leurs effets sur l'environnement, nous pensons aussi à l'homme et à la société. À l'avenir, nous voulons nous engager encore davantage en prenant des initiatives qui maintiennent et consolident l'équilibre entre les trois P : *people, planet, profit*. Nous tentons, d'ailleurs, par le biais de cette brochure à mettre en lumière certaines initiatives dans le domaine de la RSE.

En 2020, le groupe Aspiravi a été actif sur terre et en mer : nous avons participé à la construction d'A&U Energie à Wielsbeke, d'une part, et à la construction des parcs éoliens offshore Seastar et Mermaid, d'autre part. Nous sommes très fiers de la réalisation de ces projets. Ils sont tous deux un exemple de savoir-faire en matière de haute technologie, mais aussi de pragmatisme. Ils ont, en outre, été réalisés dans le cadre d'un planning et d'un calendrier stricts.

De nombreux projets sont également prévus en 2021/2022 avec la construction de 35 éoliennes terrestres en Belgique ! Nous sommes convaincus que ces projets seront, eux aussi, réalisés dans les délais prévus grâce aux connaissances approfondies et à l'engagement quotidien de nos employés et de nos partenaires, mais aussi grâce à la politique et au soutien constants de nos Conseils d'Administration.

Pouvoir contribuer à la transition énergétique reste la source d'inspiration de nos actionnaires. La réalisation de projets concrets en matière d'énergies renouvelables est le moteur de nos employés. Nos nombreux citoyens-coopérants continuent de nous encourager à poursuivre dans la voie empruntée. Les plans pour l'avenir du groupe Aspiravi restent ambitieux.

Ensemble, nous œuvrons pour une société plus durable ! Nous espérons vous inspirer et pouvoir compter aussi sur votre engagement.

Rik Van de Walle
Directeur général



Chiffres clés

375
éoliennes

1.548
MW puissance installée

L'électricité verte pour
1.440.000
ménages

2.020.000
tonnes d'émission de CO₂ évitée par an

12.000
citoyens coopérants



Pionnier et chef de file

Pionnier en énergie éolienne et chef de file de la transition énergétique

Notre environnement

L'importance de l'énergie éolienne

Parc éolien Ambève
5 éoliennes

Parc éolien de Zeebruges
10 éoliennes sur la levée est

La transition énergétique nécessaire et comment réaliser celle-ci : c'est un thème actuel brûlant et cela le restera encore longtemps. Le paysage énergétique évolue toujours plus vers de formes durables de production énergétique. Des initiatives sont lancées à tous les niveaux politiques et des décisions sont prises pour lutter contre le réchauffement de la planète, fixer des objectifs climatiques, réduire les émissions de CO₂, rationaliser la consommation d'énergie et bien plus encore.

L'énergie éolienne (tant sur terre qu'en mer) joue un rôle important dans les choix politiques de l'État en ce qui concerne le développement de l'énergie renouvelable. Chaque projet d'énergie éolienne s'inscrit donc toujours dans la vision à long terme de la transition énergétique, des objectifs climatiques et de l'aménagement spatial durable.

Car c'est précisément de cela qu'il s'agit auprès d'Aspiravi : élaborer la politique énergétique verte du futur. Nous faisons cela avec les décideurs politiques, les entreprises et les citoyens. Nous devons désormais agir tous ensemble pour concrétiser l'indispensable transition énergétique. C'est ensemble que nous relevons ce défi !



Le groupe Aspiravi et la RSE

Le secteur des projets d'énergie renouvelable, dans lequel le groupe Aspiravi est actif, contribue 'automatiquement' aux objectifs de développement durable (Sustainable Development Goals – SDG) qui ont été approuvés par les Nations Unies en 2015. En effet, nos réalisations garantissent directement une croissance concrète de l'offre d'énergie renouvelable. **La croissance de notre entreprise (*profit*) est si indissociablement liée à la croissance vers un environnement plus durable (*planet*), sans perdre de vue ici les intérêts de l'homme et de la société (*people*).** La 'Responsabilité Sociale d'Entreprise' (RSE) est pour ainsi dire dans l'ADN du groupe Aspiravi.

Notre contribution

Projets en exploitation

Nous nous donnons depuis déjà presque 20 ans le défi d’être et de rester un pionnier absolu pour un monde plus durable. Et nous réussissons ici aussi. Grâce à notre enthousiasme, nos connaissances et notre expérience dans le secteur de l’énergie éolienne, nous sommes aujourd’hui impliqués dans l’exploitation de 375 éoliennes.

Énergie éolienne sur terre en Belgique

Avec le groupe Aspiravi, nous sommes principalement actifs dans le développement, la construction et l’exploitation de projets d’énergie éolienne sur terre en Belgique. Ceci se fait soit directement, soit par le biais de participations dans d’autres sociétés. Les 188 éoliennes que nous avons déjà réalisées sur terre sont disséminées dans toute la Belgique.

Dans la province du Limbourg, Aspiravi est active en tant qu’actionnaire de la SA Limburg win(d)t et de la SA Lommel win(d)t, et l’entreprise est ainsi impliquée dans l’exploitation de 43 % des éoliennes dans la province.

Celles-ci fournissent ensemble de l’énergie verte pour presque 70.000 ménages limbourgeois.

Dans le port d’Anvers, Aspiravi réalise des projets en tant qu’actionnaire de SA Vleemo sur la rive droite et de la SA Wind aan de Stroom sur la rive gauche. Ainsi, on a déjà construit 55 éoliennes dans le port d’Anvers.

Projets d’énergie renouvelable à l’étranger

En 2011-2012, le groupe Aspiravi a aussi réalisé ses premiers projets à l’étranger. Deux parcs éoliens ont été développés et construits à Curaçao, et un troisième parc est venu s’y ajouter en 2017. Ainsi, nous sommes aujourd’hui impliqués dans l’exploitation de 15 éoliennes à Curaçao, qui assurent ensemble environ 30 % de la consommation électrique.

En ce moment, Aspiravi prend aussi des initiatives pour développer des projets d’énergie renouvelable en France, en Espagne et en Bosnie-Herzégovine. Dans chacun de ces pays, on examine de quelle façon le groupe Aspiravi peut contribuer à la transition énergétique

locale et aux objectifs climatiques, dans le but de développer et de réaliser à terme des projets concrets.

Énergie éolienne en mer

La Belgique est une référence mondiale en matière d’énergie éolienne offshore. Nous sommes fiers d’en faire partie avec le groupe Aspiravi ! L’année dernière, le groupe Aspiravi a participé à la construction de deux nouveaux parcs éoliens offshore par SeaMade, qui a construit 58 nouvelles éoliennes dans la mer du Nord. Cela s’est produit sur deux zones, Seastar (30 éoliennes) et Mermaid (28 éoliennes). Le principal parc éolien offshore dans la mer du Nord belge a une capacité installée de 487 MW.

Au total, nous sommes impliqués dans 4 parcs éoliens offshore : Northwind (2014), Rentel (2018), Seastar (2020) et Mermaid (2020). Ainsi, nous avons une part importante dans la production d’électricité verte en mer du Nord belge, qui équivaut à la consommation annuelle de plus d’1 million de ménages.

Centrales d’énergie verte à base des déchets de bois non recyclables

Outre l’énergie éolienne, le groupe Aspiravi investit aussi dans le traitement de déchets de bois non recyclables. En 2020, A&U Energie, une deuxième centrale à base des déchets de bois non recyclables, a été entièrement finie et est devenue opérationnelle. Tout comme A&S Energie en 2010, la réalisation de cette nouvelle centrale énergétique a eu lieu avec Unilin.

A&S Energie et A&U Energie assurent non seulement la production d’électricité verte, mais résolvent aussi un problème de déchets existant. Les deux centrales fournissent ensemble de l’électricité verte à quelque 95.000 ménages.

Vous trouverez un aperçu de tous nos projets en exploitation, en construction et en développement/procédure ainsi que des informations supplémentaires sur les pages y sont consacrées sur le site www.aspiravi.be.



Parc éolien Seastar
30 éoliennes en mer du Nord belge



A&S Energie à Oostrozebeke
Centrale à base des déchets de bois non recyclables



Parcs éoliens du port d'Anvers
34 éoliennes sur la rive droite et
21 sur la rive gauche



Parc éolien Northwind
72 éoliennes en mer du Nord belge

Le groupe Aspiravi et la

RSE

L'ensemble du parc vert de machines du groupe Aspiravi a évité, fin 2020, des émissions annuelles de plus de 2 millions de tonnes de CO₂. Toutes nos installations fournissent ainsi chaque jour une contribution très concrète aux nombreux objectifs climatiques que diverses autorités ont fixés sur les plans international, européen, national, régional et local. Des initiatives visant à lutter contre l'impact sur le climat ont été prises par les Nations Unies dans l'un des 17 SDG et ne contribuent pas seulement à un meilleur environnement (*planet*), mais influencent aussi positivement l'homme et la société (*people*).

Nos 188 éoliennes sur terre en Belgique évitent des émissions annuelles de CO₂ de plus de 440.000 tonnes. Saviez-vous que les 55 éoliennes situées dans le port d'Anvers représentent des émissions de CO₂ évitées de 182.000 tonnes/an ? Nos éoliennes constituent dès lors un élément essentiel dans le plan d'avenir du port d'Anvers visant à en faire le port le plus durable d'Europe.

À l'étranger, les 15 éoliennes à Curaçao évitent des émissions annuelles de CO₂ de presque 85.000 tonnes. Mais surtout nos projets offshore, avec au total 172 machines très performantes dans la mer du Nord belge, fournissent une très

grande contribution à un environnement plus vert : chaque année, on évite des émissions de CO₂ de 1,3 millions tonnes.

En outre, les deux centrales à base des déchets de bois non recyclables, contribuent aux objectifs économiques (*profit*) et aux objectifs en matière d'environnement (*planet*) du groupe Aspiravi. Non seulement les centrales produisent de l'électricité verte et de la chaleur verte, mais elles résolvent aussi un problème de déchets existant.

Parcs éoliens Playa Kanoa, Tera Kora I, Tera Kora II
15 éoliennes le long de la côte sur l'île de Curaçao



Ambition et prévisions

Ambitions dans le développement et prévisions concernant la construction de nouveaux projets

Notre ambition

L'appui sociétal par des informations



L'information renforce l'appui sociétal des projets d'énergie éolienne locaux. C'est là le point de départ d'Aspiravi lors de la réalisation de chaque nouveau projet, et ce, aussi bien dans la phase de développement que dans celles de la construction et de l'exploitation. Nous prenons dès lors de nombreuses initiatives pour pouvoir répondre à la demande du citoyen d'informations claires et fiables.

Nous informons les riverains sur tous les aspects relatifs à la réalisation de nos projets : sur la politique et le strict cadre législatif dans lequel les projets éoliens sont développés, sur les avantages de l'énergie éolienne et de la possibilité de participation des habitants aux différentes phases de construction des éoliennes et ce que comprend l'exploitation.

Mais aussi les villes et communes ont ici un rôle important à remplir. Il est crucial que les administrations locales expliquent le cadre législatif, la politique d'énergie

Initiatives d'Aspiravi dans le domaine de l'information

Phase de développement

notamment page relative au projet sur le site web, distribution d'une invitation à une réunion d'information dans les environs du site du projet, discussions personnelles avec les riverains lors des réunions d'information / marchés d'information, webinars.

Phase de construction

notamment page relative au projet sur le site web, visite de chantier pour les pouvoirs locaux et la presse locale, participation à la Journée Découverte Entreprises, journée de visites scolaires, communication presse.

choisie et les décisions prises à leurs concitoyens et soulignent la nécessité de développer des projets éoliens.

En outre, l'administration locale d'une ville/commune peut transformer en 'enseigne' un projet d'énergie éolienne sur son territoire, ce qui lui permettra de souligner son engagement dans le domaine des énergies renouvelables, mais aussi de montrer le soutien qu'elle apporte à des initiatives concrètes. Ainsi, les villes et les communes peuvent également s'engager librement au moyen de la Convention européenne des maires pour réaliser, voire dépasser, les objectifs climatiques et énergétiques fixés par l'Union européenne.

Ces efforts fournis conjointement par les responsables politiques et les promoteurs dans le domaine de la communication et de l'information portent leurs fruits : ils constituent la base de l'appui sociétal des projets éoliens.

Phase d'exploitation

notamment page relative au projet sur le site web, formulaire d'observations pour les riverains, suivi par le coordinateur environnemental.



Le groupe Aspiravi et la
RSE

Entrer en dialogue avec ses parties prenantes constitue un élément essentiel dans la réalisation des projets du groupe Aspiravi. Chaque jour, beaucoup d’efforts sont fournis et d’initiatives sont prises pour communiquer avec les différents groupes cibles qui sont impliqués dans le développement, la construction et l’exploitation des projets.

Aspiravi a également élaboré un concept unique par lequel la jeunesse est informée, au moyen d’une combinaison d’éducation et d’expérience, au sujet de l’importance, du fonctionnement et des avantages de l’énergie éolienne. **‘ASPIRAVI ON THE ROAD’ est une journée d’expérience unique autour de l’énergie éolienne, spécialement conçue pour les jeunes et à vivre dans 4 conteneurs transformés.** En effets, les jeunes sont l’avenir. C’est pour eux que nous œuvrons pour la durabilité. C’est ainsi que nous contribuons positivement, avec ‘ASPIRAVI ON THE ROAD’, à l’homme et à la société (*people*), mais aussi à l’environnement (*planet*).





Parc éolien de Lommel
13 éoliennes sur le site industriel Kristalpark

Nos perspectives

Projets en construction

En tant qu'acteur 100 % belge dans le secteur de l'éolien, nous restons ambitieux. Le vent est et reste une source inépuisable d'énergie, et le groupe Aspiravi continue de développer, de financer, de construire et d'exploiter des projets passionnants. **Avec la construction de chaque nouveau projet, le groupe Aspiravi contribue à la réalisation des nombreux objectifs climatiques et permet d'accroître la part des énergies renouvelables.**

En 2021/2022, nous prévoyons la réalisation d'une nouvelle éolienne à Ardoioie, à Brecht, à Diepenbeek, à Diest, à Genk et à Laarne. À Bekkevoort et à Ham viendront à chaque fois deux nouveaux exemplaires. Par ailleurs, on construit dans le port d'Anvers, 13 nouvelles éoliennes dont 8 éoliennes Wind aan de Stroom sur la rive gauche et 5 éoliennes Vleemo sur la rive droite. Enfin, on va effectuer à Lommel les préparatifs pour un retrofit sur le terrain d'entreprises Lommel Kristalpark. Là, 8 éoliennes existantes seront remplacées par 6 nouveaux exemplaires plus performants, auxquels s'ajoutent 6 éoliennes supplémentaires.

Le groupe Aspiravi et la RSE

En 2021/2022 également, le groupe Aspiravi contribue à une énergie plus renouvelable. Nous construisons au total 35 nouvelles éoliennes sur terre en Belgique. Celles-ci se trouvent sur 10 sites situés dans 5 provinces différentes.

Un investissement total de 120 millions d'euros est lié à la construction de ces nouveaux projets. Un bel investissement dans la croissance du groupe Aspiravi (*profit*), mais aussi dans la croissance d'une société plus durable (*planet*)! Ensemble, tous les nouveaux projets produiront une quantité d'électricité verte équivalente à la consommation annuelle moyenne de presque 95.000 ménages (*people*). Les 35 éoliennes éviteront en outre des émissions de CO₂ annuelles de 135.000 tonnes.



Parcs éoliens de Halen, Diest, Bekkevoort, Scherpenheuvel-Zichem
13 éoliennes le long de l'autoroute E314

Réalisations en

2019

SeaMade

58 éoliennes en mer du Nord belge

487 MW

A&U Energie

centrale à base des déchets de bois non recyclables à Wielsbeke

20 MW



Parc éolien Mermaid
28 éoliennes en mer du Nord belge

À construire en

2021
2022

35 éoliennes sur terre

129 MW



A&U Energie à Wielsbeke
Centrale à base des déchets de bois non recyclables

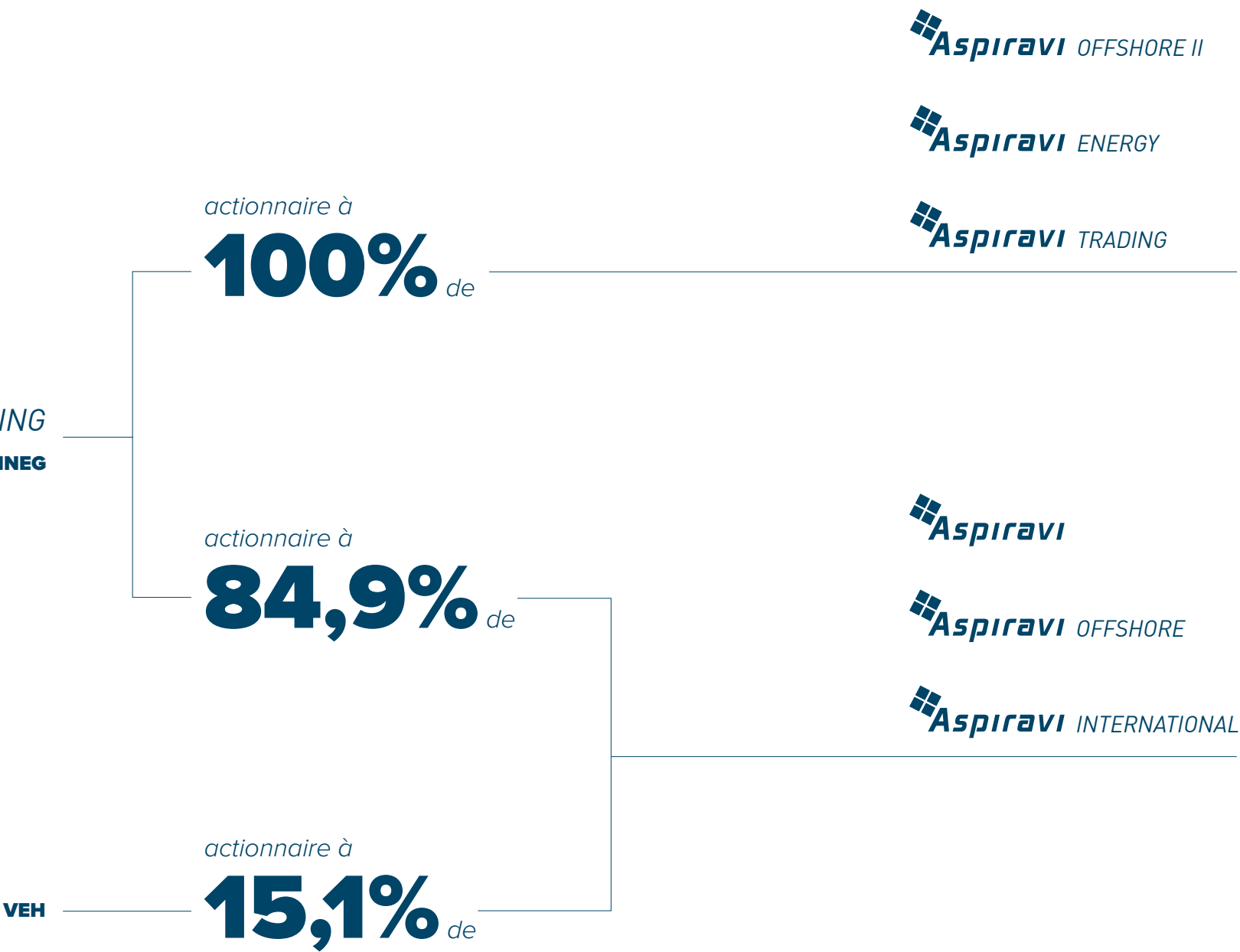


Ancrage et participation

Ancrage local grâce aux actionnaires et participation des riverains

Structure de notre actionnariat

Construire ensemble l’avenir



Le groupe Aspiravi compte 5 actionnaires qui participent chacun à une société différente au sein du groupe. **L'ensemble de la structure de l'actionnariat belge assure un ancrage local, de sorte que le produit des investissements revient aux 94 communes actionnaires et profite à leurs habitants.**

CREADIV
Holding régional de communes actionnaires en Brabant flamand et en Brabant wallon
Begijnendijk, Bekkevoort, Chastre, Diest, Gammerages, Geetbets, Glabbeek, Gooik, Herne, Holsbeek, Incourt, Kampenhout, Kortenen, Landen, Leau, Linter, Lubbeek, Oud-Heverlee, Pepingen, Perwez, Steenokkerzeel, Tielt-Winge, Tremelo, Villers-la-Ville

EFIN
Holding régional de communes actionnaires en Flandre-Occidentale
Dixmude, Gistel, Harelbeke, Hoogde, Izegem, Jabbeke, Koekelare, Kortemark, Ledegem, Lendelede, Middelkerke, Oudenburg, Torhout, Vosselaar, Wevelgem

FINEG
Holding régional de communes actionnaires en province d'Anvers et Flandre-Orientale
Aartselaar, Anvers, Boechout, Essen, Grobbendonk, Hemiksem, Kampenhout, Kapellen, Laakdal, Niel, Nijlen, Stabroek, Steenokkerzeel, Vorselaar, Vosselaar, Zelzate

NUHMA
Holding régional de communes actionnaires au Limbourg
Alken, As, Beringen, Bilzen, Bocholt, Bourg-Léopold, Bree, Diepenbeek, Dilsen-Stokkem, Genk, Gingelom, Halen, Ham, Hamont-Achel, Hasselt, Hechtel-Eksel, Heers, Herk-la-Ville, Herstappe, Heusden-Zolder, Hoeselt, Houthalen-Helchteren, Kinrooi, Kortesse, Laakdal, Lanaken, Lommel, Looz, Lummen, Maaseik, Maasmechelen, Nieuwerkerken, Oudsbergen, Peer, Pelt, Riemst, Saint-Trond, Tessenderlo, Tongres, Wellen, Zonhoven, Zutendaal

VEH
Actionnaires au sein de la Vlaamse Energieholding
Auxipar, Creadiv, Belfius Banque, Efin, Ethias, Fineg, KBC Assurances, Nuhma, P&V, la Ville de Gand

Les principales participations des sociétés et les réalisations des filiales peuvent être consultées de façon détaillée dans notre magazine en ligne : magazine.aspiravi.be/fr

Le groupe Aspiravi et la
RSE

La structure de l’actionnariat du groupe Aspiravi le rend, sur de nombreux plans, unique dans son secteur. Non seulement parce que le groupe est un acteur belge à 100 % sur le marché de l’énergie renouvelable, mais aussi et surtout parce que les actionnaires sont des communes belges. Les communes actionnaires travaillent concrètement, via leur actionnariat dans le groupe Aspiravi, (*profit*) à la croissance d’une société plus durable (*planet*), elles permettent la réalisation de projets d’énergie verte et elles garantissent un soutien social (*people*) pour l’énergie renouvelable.

Toutes les installations sur terre et en mer produisent ensemble une grande quantité d’électricité verte. **En 2020, l’ensemble de notre parc de machines a produit au total 4.089 GWh d’énergie renouvelable.** Notre électricité verte est vendue entre autres via Aspiravi Trading et Aspiravi Energy.

Énergie verte pour nos communes et riverains

Par le biais d’Aspiravi Energy, nous vendons notre électricité verte entre autres à nos propres communes actionnaires. 73 de nos 94 actionnaires achètent et consomment l’électricité verte qui est produite par le groupe Aspiravi. Les citoyens coopérants des sociétés coopératives avec lesquelles nous collaborons peuvent acheter de l’électricité verte à un tarif avantageux. En outre, elles peuvent aussi vendre à Aspiravi Energy l’électricité verte excédentaire qu’elles produisent elles-mêmes (par ex. par le biais de panneaux solaires) et qu’elles mettent sur le réseau.



Parc éolien de Riemst, Bilzen
3 éoliennes groupées avec, notamment, la ligne haute tension

Parc éolien de Ham
4 éoliennes le long du canal Albert



Notre participation citoyenne

Investir dans des projets d’énergie éolienne dans les environs



Il est important que les riverains puissent participer aux projets éoliens dans leur quartier. Ils permettent la production locale d’énergie verte et contribuent à la réalisation des objectifs climatiques et de la transition énergétique. Nous pouvons ainsi évoluer ensemble vers plus de durabilité et un appui sociétal plus dynamique. Aspiravi a mis en place avec succès une approche coopérative unique en trois volets :

- via la structure de l’actionnariat d’Aspiravi SA avec 94 communes actionnaires qui étendent progressivement le marché de l’énergie renouvelable.
- via 3 sociétés coopératives, Aspiravi Samen SC, Limburg wind SC et Wind voor “A” SC, par le biais desquelles les riverains peuvent également investir dans des projets d’énergie éolienne.
- via la SA Aspiravi Energy qui peut fournir aux coopérants des SC de l’électricité produite localement, et ce à un prix avantageux et qui peut en outre acheter l’injection de réseau de leur propre production excédentaire (par ex. par le biais de panneaux solaires).

Dès que nous entamons la construction d’un nouveau projet, les sociétés coopératives et Aspiravi Energy lancent une campagne de recrutement et d’information auprès des riverains du nouveau parc éolien.

Les riverains qui investissent sont trois fois gagnants:

- **production d’une électricité plus locale et plus verte**
- **l’évolution vers un cadre de vie plus durable et un plus grand appui sociétal pour l’énergie éolienne dans les environs**
- **des revenus grâce aux dividendes annuels attendus**

Découvrez sur nos sites web comment les sociétés coopératives travaillent exactement, les risques que cela implique et comment devenir client d’Aspiravi Energy.

www.aspiravi-samen.be
www.limburgwind.be
www.windvoora.be
www.aspiravi-energy.be



Parc éolien d’Assenede
6 éoliennes le long de l’autoroute E34

Le groupe Aspiravi et la RSE

Du fait que des citoyens peuvent, par le biais des sociétés coopératives, investir dans et profiter des avantages de l’énergie éolienne, non seulement des objectifs économiques (*profit*) et des objectifs sociaux (*people*) sont soutenus, mais il y a de nouveau aussi une contribution à une société plus durable (*planet*).

Les sociétés coopératives connaissent une croissance ininterrompue depuis leur création. **Entre-temps, pas moins de 12.000 citoyens coopérants, tous riverains de projets d’énergie éolienne, ont investi presque 33 millions d’euros dans les projets d’énergie verte d’Aspiravi via les 3 sociétés coopératives avec lesquelles Aspiravi collabore.** Par le biais des SC, les citoyens peuvent acheter des actions à € 125 / pièce, avec un maximum de 26 actions auprès d’Aspiravi Samen SC et

de Limburg wind SC et un maximum de 24 actions auprès de Wind voor “A” SC. Les SC ont versé chaque année un beau dividende.* Les riverains qui, dès le départ, ont investi le montant maximal dans la société coopérative Limburg Wind SC ont déjà reçu à ce jour 1.257 € de dividende.

Aspiravi Energy va aussi plus loin dans le soutien d’objectifs sociaux (*people*) : en ligne avec l’un des SDG, à savoir le droit à de l’énergie payable et durable pour tous, Aspiravi Energy verse € 1 par MWh consommé à une bonne œuvre dans le cadre de la pauvreté énergétique ou des enfants. Depuis sa constitution en mars 2015, Aspiravi Energy a déjà versé € 76.100.

*Wind voor “A” n’a été constituée qu’en 2019 et n’a pas encore alloué de dividende à ce jour.



Administration et chiffres

La stratégie d'administration et la transparence en chiffres

Notre Conseil d'Administration

Politique cohérente et investissements réfléchis



Les efforts de notre équipe et la confiance de nos administrations sont décisifs pour le parcours que nous suivons et les projets que nous réalisons. La stratégie et la politique du groupe Aspiravi sont définies par son Conseil d'Administration et approuvées par son Assemblée générale, où siègent les représentants de ses actionnaires. Sur proposition de leurs villes et communes, les holdings financières régionales délèguent des administrateurs professionnels et expérimentés.

Les Conseils d'Administration de différentes sociétés du groupe Aspiravi sont composés des mêmes personnes, de sorte que toutes les décisions sont prises de manière uniforme, que tous

les administrateurs sont informés de manière égale et que toutes les sociétés sont gérées de manière univoque.

Le Conseil d'Administration d'Aspiravi Holding discute chaque fois de la politique du personnel, de SHQE, des rapports financiers, de l'évolution des projets, des dossiers d'investissement, etc. Outre le Conseil d'Administration, il existe également un comité de rémunération, un comité de coordination et un comité d'audit.

Le Conseil d'Administration d'Aspiravi Holding opte résolument pour la diversification et la répartition des risques, afin de poursuivre sa

croissance et de garantir la pérennité du développement des activités de ses sociétés. Ces conditions sont remplies notamment par une structure d'entreprise hiérarchisée et l'affectation de différentes activités à différentes entreprises, par des partenariats avec des partenaires spécialisés, en étant actif sur différents marchés, par une déconcentration géographique et le développement de projets en mer et à l'étranger. De cette manière, les activités peuvent non seulement être évaluées individuellement, mais elles n'ont également aucune incidence sur le reste des activités du groupe.



Le groupe Aspiravi et la RSE

Dans le cadre de la 'Responsabilité Sociale d'Entreprise' (RSE), le groupe Aspiravi accorde aussi beaucoup d'importance à la façon dont le groupe est dirigé et communiqué avec toutes ses parties prenantes (*people*). À cet égard, l'éthique et la responsabilité, la transparence et l'engagement sont centraux. **Par l'utilisation d'une stratégie cohérente à long terme et par la prise de décisions d'investissement réfléchies (*profit*), le groupe Aspiravi est aujourd'hui un acteur très important et de premier plan dans le secteur de l'énergie renouvelable en Belgique (*planet*).**

Les travailleurs du groupe Aspiravi jouent aussi évidemment un rôle crucial et on accorde beaucoup d'attention à leur santé, à leur bien-être et à leur sécurité. Des effectifs équilibrés en termes d'âge et de sexe, l'offre de possibilités pour rassembler des connaissances supplémentaires par des formations, la création de conditions de travail sûres, veiller à la santé physique et au bien-être mental, ne sont que quelques-uns des piliers dans la gestion du personnel du groupe Aspiravi.

L'année 2020 fut en effet une année très spéciale en ce qui concerne la façon dont nous avons tous travaillé. En conséquence des mesures Covid imposées par le gouvernement, tous les membres du personnel (à 5 personnes près) du groupe Aspiravi télétravaillent depuis le 15/03/20. Ce télétravail soudain et à temps plein a demandé une grande flexibilité et une grande capacité d'adaptation des travailleurs.



Parcs éoliens 'Noorderkempen'
Brecht, Wuustwezel,
Hoogstraten
12 éoliennes le long de l'autoroute
E19 et de la ligne TGV

Nos chiffres financiers

Croissance permanente en vue du long terme

Nous sommes fiers des projets que nous avons réalisés. Ainsi que de nos chiffres clés et de nos résultats financiers. Mais il est plus important que nous continuions de tirer cette ligne également dans le futur. Ce n'est qu'ainsi qu'année après année nous pouvons continuer de faire la différence dans un secteur qui évolue rapidement.

Aspiravi Holding est en mesure de financer elle-même ses projets futurs, grâce à sa solide situation financière, complétée par des prêts aux entreprises. Les holdings régionales des

ville et des communes ne doivent donc pas apporter de capital supplémentaire à Aspiravi.

La valeur d'Aspiravi Holding a été multipliée par plus de 20 depuis sa création. De plus, les holdings régionales des communes actionnaires perçoivent chaque année un beau dividende, qui s'élève déjà au total à plus de 87 millions d'euros depuis la création d'Aspiravi Holding.

Bilan consolidé d'Aspiravi Holding

Total de bilan de **973** millions d'euros

Capital propre de **244** millions d'euros

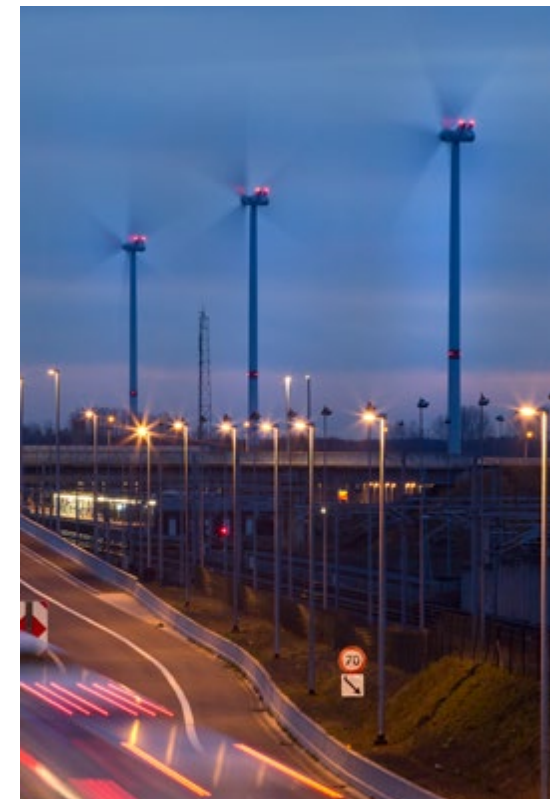
Actif immobilisé de **691** millions d'euros

Chiffre d'affaires de **218** millions d'euros

Bénéfice de **23** millions d'euros

Le groupe Aspiravi et la RSE

Le parcours du groupe Aspiravi est un de ceux qui peuvent être vus. Les actionnaires ont opté pour une croissance soutenue, pour la répartition des risques entre les filiales et pour la diversification des activités. Cette stratégie a fait que les résultats financiers du groupe (*profit*) étaient bons au cours des années précédentes et qu'un développement durable du groupe était possible (*planet & people*).



Chiffres pour le groupe
Aspiravi pour l’année 2020

59 *travailleurs*

Le groupe Aspiravi garantit aussi indirectement
l’emploi de quelque **150** personnes dans
diverses sociétés dont il est actionnaire.

23 *femmes*

36 *hommes*

51 *contrats à temps plein, durée indéterminée*

8 *contrats à temps partiel, durée indéterminée*

4 *recrutements*

6 *départs*

759 *heures consacrées à des formations*

*nombre de travailleurs
selon l’âge*

3 *- 25*

20 *25 - 35*

17 *36 - 45*

9 *46 - 55*

10 *+ 55*

Découvrez notre magazine en ligne
magazine.aspiravi.be/fr



Ensemble, portés par le vent.

Aspiravi Holding SA
Vaarnewijkstraat 17
B-8530 Harelbeke

+32 (0)56 70 27 36
info@aspiravi.be

www.aspiravi.be



 **Aspiravi** HOLDING